

# TAXE D'APPRENTISSAGE

# 2019



**LES ENTREP**  
TERRAIN D'EXPÉRIENCES

Soutenez le **1<sup>er</sup> réseau national  
d'entraînement terrain à la création  
d'entreprise** ouvert à tout jeune post-bac

L'Association Nationale Les Entrepreneuriales, reconnue d'intérêt général, agit pour que chaque jeune post-bac prenne conscience de son potentiel entrepreneurial pour devenir salarié intrapreneur ou entrepreneur demain à partir d'un programme d'entraînement terrain à la création d'entreprise piloté par des entrepreneurs et 100% gratuit.



Le programme est basé sur la mise en situation pratique, en mode projet, à partir des méthodes de Design Thinking, Business Model Canvas et Lean. En équipe interdisciplinaire (de 3 à 5 membres), l'équipe teste et expérimente son idée sur le terrain pendant 18 semaines, avec un outillage pratique pour faire et un accompagnement par des chefs d'entreprise et des professionnels.

L'ADN du programme est guidé par 3 valeurs : **ENGAGEMENT / DIVERSITÉ / PARTAGE.**

## **NOUS SOUTENIR, c'est contribuer à réaliser nos projets :**

**1**

### **RECRUTEMENT**

Passer de 1 500 jeunes formés à plus de 2 000 jeunes par an

**2**

### **RAYONNEMENT**

Poursuivre le déploiement : de 35 à 40 territoires (en milieu urbain et rural) et étendre à de nouveaux établissements d'enseignement supérieur (lycées, écoles, universités)

**3**

### **DIVERSITÉ**

Renforcer la diversité : jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, diplômés en recherche d'activité et jeunes bénéficiaires de la protection internationale

**4**

### **INNOVATION PÉDAGOGIQUE**

Créer de nouvelles ressources pratiques en ligne : e-learning, SPOC, outils, etc...

**5**

### **INCLUSION ÉCONOMIQUE**

Favoriser la découverte des métiers d'une entreprise, faire comprendre l'entreprise et son fonctionnement et tisser des liens avec des professionnels (communauté de plus de 2 000 membres actifs)

**6**

### **CERTIFICATION EN COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES**

Faire connaître le certificat et les 6 soft-skills acquises auprès des RH et employeurs pour l'inclusion des jeunes (saliariat / entrepreneuriat)

**7**

### **ALUMNIS ENTREPRENEURS**

Valoriser les jeunes issus du programme devenus chefs d'entreprise et créer le réseau des Alumni Les Entrep'

# COMMENT ?

## CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

**TAXE BRUTE**  
(0,68% de masse salariale)

RÉGION  
51%

QUOTA  
26%

HORS  
QUOTA  
23%

**VERSEMENT À L'ASSOCIATION  
NATIONALE LES ENTREPRENEURIALES  
(ANLE) :**

26% de la somme  
du hors-quota

Catégorie B  
(niveau 1 et 2)  
35% HQ

Catégorie A  
(niveau 3,4, 5)  
65% HQ

*Exemple : pour une taxe brute de 1 000€, 230€ concernent le hors quota. De ces 230€, l'Association Nationale Les entrepreneurs peut percevoir au maximum 26%, soit 60€.*

## PROCÉDURE

La taxe d'apprentissage, seul impôt que vous pouvez affecter librement, vous permet de soutenir financièrement l'école de votre choix. Le versement de cette taxe s'effectue obligatoirement via un organisme collecteur (OPCA - OCTA).

Sur votre bordereau de taxe d'apprentissage, complétez la rubrique intitulée généralement « REVERSEMENTS DEMANDÉS » ou « AFFECTATION AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT - ÉCOLES... » par les informations suivantes :

- **Nom et Adresse complète de l'établissement :**  
ASSOCIATION NATIONALE LES ENTREPRENEURIALES (ANLE)  
MALLÈVE 1 - 60, BD MARÉCHAL JUIN - 44100 NANTES
- **Éligibilité :**  
CATÉGORIES A ET B
- **Montant ou pourcentage du versement :**  
..... € OU ..... %

**DATE LIMITE DE VERSEMENT :**  
**le 28 février 2019**

*L'association n'a pas de numéro UAI. Si le site de l'organisme collecteur vous l'impose, contactez-le pour lui signifier qu'il s'agit de l'ANLE.*

## N'HÉSITER PAS À CONTACTER

Catherine Derousseaux  
Déléguée Générale  
Tél. : 09 71 20 38 19  
Port. : 06 71 01 95 42

**lesentrep.fr** 

Suivez notre actualité sur

